

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Décembre 2013		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,51	0,38
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,26	0,26
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	2,44	3,30
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	4,97	0,32
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	41,10	38,69
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	5,05	4,58
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,61	2,39





